

(A)

(N° 63.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 13 MAI 1859.

Rapport de la Commission de l'Intérieur chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Dépar- tement de l'Intérieur un crédit de 25,000 francs, pour l'acquisition des collections scientifiques de feu M. le professeur Dumont.

(Voir les Nos 136 et 180 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. D'OMALIUS-D'HALLOY, Président ; DE PITTEURS-HIÉGAERTS, le
Chevalier DE TRIEU DE TERDONCK, CORBISER, le Comte DE RIBAUCCOURT, HANSENS,
le Baron VAN DE WOESTYNE, et DE RASSE, Rapporteur.

MESSIEURS,

La mort du savant professeur Dumont a été pour la science une perte ir-
réparable ; elle a enlevé à la Belgique un homme qui l'honorait par son talent
et dont le génie avait reçu à l'étranger une consécration solennelle.

En vue de ses travaux, André Dumont avait rassemblé à grands frais des
collections minéralogiques et géologiques des plus remarquables : C'était à
l'aide de ces collections qu'il initiait ses nombreux élèves à la connais-
sance générale des minéraux étrangers et indigènes, des fossiles et des roches.
Permettre la dispersion de ces précieux matériaux, c'était poser un acte d'in-
gratitude envers la mémoire du savant géologue, c'était faire perdre au pays
le fruit de 55 années de recherches et d'études consciencieuses et opiniâtres.

Le Gouvernement, comprenant ce qu'exige l'intérêt de la science et la di-
gnité du pays, se propose de faire l'acquisition de ces richesses qui *constituent*,
dit l'Exposé des motifs, *un ensemble qui n'existe pas dans le commerce, et*
s'éloigne même beaucoup de ce qui s'y trouve.

Ces collections sont accompagnées de notes et de cartes avec lesquelles
elles se trouvent en rapport direct, ce qui augmente considérablement leur
valeur.

Votre Commission, Messieurs, ne peut qu'applaudir à l'acquisition projetée
par le Gouvernement : elle a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité,
l'approbation du Projet de Loi allouant au Département de l'Intérieur un
crédit de 25,000 francs pour l'acquisition des collections scientifiques d'André
Dumont.

Le Rapporteur,
DE RASSE.

Le Président,
D'OMALIUS.